



SOUSCRIPTION MINIMUM

*Réduction d'impôt
dès 4 000 €*

INVESTISSEURS CONCERNÉS

*Tout particulier résident fiscal français au sens
de l'article 4B du CGI désirant réduire son impôt*

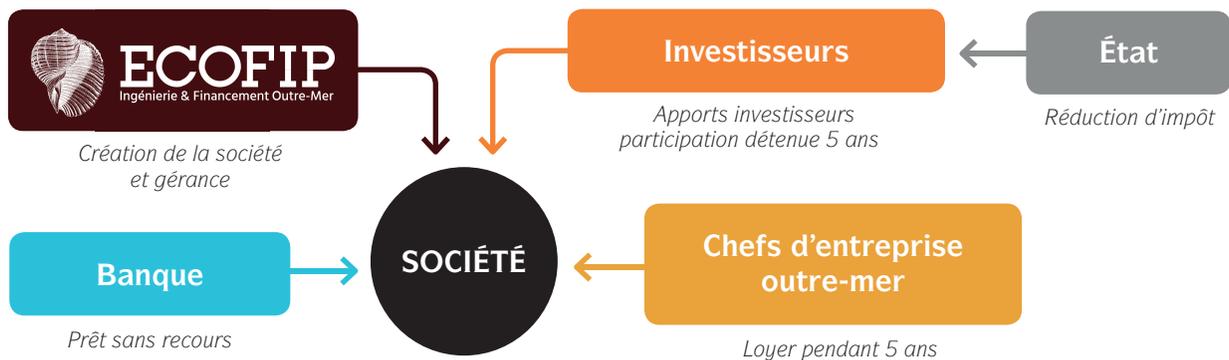
PRINCIPES CLÉS

Permettre aux investisseurs de **réduire**
ou **effacer leur impôt** en «*One shot*»
avec un taux de rentabilité attractif.



Permettre aux exploitants ultra-marins locaux
de **se développer et d'acquérir un matériel neuf**
avec plus de **facilité et à moindre coût**.

LA GIRARDIN INDUSTRIELLE



TYPES DE BIENS FINANCÉS

PLEIN DROIT :

SNC uniquement : Notamment des biens standards
non spécifiques ou avec une demande forte et régulière.

AGREMENT SNC ou SAS

1 bien **spécifique** avec accord de la DGI Locale
ou Bercy en fonction du montant du bien.

SOLIDITÉ DU MONTAGE

*Une présence géographique
dans tous les DOM-COM
à travers un réseau de
7 agences ECOFIP.*

Points forts :

- Fort maillage territorial : Salariés ECOFIP dédiés au suivi et à la bonne gestion des investissements pour plus de sécurité et de réactivité pendant toute la durée de l'opération.
- Sélection rigoureuse, par nos salariés sur place selon plusieurs des critères suivants : entreprises éligibles, antériorité des exploitants, matériels standards à fort potentiel de relocation, investissements répondant à une forte nécessité économique ou à une demande locale régulière...
- Back office juridique dédié assurant la gestion et le suivi des sociétés pendant les 5 ans d'exploitation des biens.

GARANTIES ET ASSURANCES

- Une **assurance Responsabilité Civile (RC) Professionnelle** auprès de COVEA RISKS, qui assure les investisseurs contre la défaillance dans le montage du dossier par ECOFIP ;

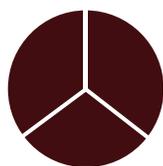


- Une **assurance RC Exploitant Chapeau** - qui protège nos investisseurs de la société contre le défaut d'assurance d'un exploitant en cas d'accident ou de sinistre ;
- Une **assurance Dommages Exploitant Chapeau** - qui couvre la réduction d'impôts de l'investisseur si le bien subit un quelconque dommage matériel avec un locataire non ou mal assuré ;
- **Assurance EXCLUSIVE Chapeau requalification fiscale** - qui couvre la réduction d'impôts de l'investisseur contre les pertes fiscales liés à un acte frauduleux d'un intermédiaire ou d'un locataire ;

- Une **Garantie GPLUS** - optionnelle - pour garantir quoiqu'il arrive 100 % de la réduction d'impôts.

CAS DU «PLEIN DROIT» - NOS «ECOFOND»

Mutualisation extrême des exploitants par région et secteur – **EXCLUSIF** sur le marché



SNC 1
Martinique
3 locataires



SNC 2
Polynésie Française
2 locataires



SNC 3
Réunion
4 locataires



SNC 4
Guadeloupe
4 locataires



SNC 5
Guyane
1 locataire



SNC 6
Nouvelle Calédonie
6 locataires

Un degré de mutualisation inégalé grâce aux Ecofonds (portefeuille de 5 à 7 SNC) : la réduction d'impôt d'un investisseur est protégée par une très forte dilution de son investissement, grâce à une répartition pouvant aller jusqu'à une soixantaine d'entreprises.

RISQUES

RISQUE

ASSURANCE OU GARANTIE COUVRANT LE RISQUE

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Problème de gestion / Problème de montage • Loyers Impayés • Défaut Responsabilité Civile Exploitant • Défaut Assurance Dommages Exploitant • Agissements délictueux d'un tiers / Fausse Facturation • Arrêt d'exploitation | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurance Responsabilité Civile (RC) Professionnelle ✓ Clause de non-recours ✓ Assurance RC Exploitant Chapeau ✓ Assurance Dommages Exploitant Chapeau ✓ Assurance EXCLUSIVE chapeau requalification fiscale ✓ Garantie optionnelle GPLUS |
|--|--|

DROITS D'ENTRÉE

- **Cout des parts** : 0,10cts / SNC *le nombre de parts
- **Frais de formalités** : 70 à 300 € selon apport de la souscription

VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

0€ - Opération « One Shot »
Tous les frais liés à la gestion sont provisionnés dès la 1ère année

DURÉE DE DÉTENTION DES PARTS

5 ans

RACHAT DES PARTS

Automatique pour 0.10€ symbolique à la fin des 5 ans d'exploitation

INFORMATIONS AU SOUSCRIPTEUR

- | | |
|---|---|
| <p>Année N</p> <p>N + 1</p> <p>N + 2 à N + 4</p> <p>N + 5</p> | <p>Souscription dématérialisée puis accusé de réception de fonds</p> <p>Attestation 2042 IOM + Attestations fiscales des sociétés + Liasses fiscales</p> <p>Liasses fiscales de sociétés + convocation aux AG</p> <p>Actes de cession de parts et dissolution de la société</p> |
|---|---|

FISCALITÉ ET CALCUL DU PLAFONNEMENT GLOBAL DES NICHES FISCALES

La réduction d'impôts (RI) provenant d'une opération Girardin Industrielle montée en **plein droit** rentre dans le calcul du Plafonnement Global des Niches Fiscales à hauteur de 44%, soit **40 909 €** maximum de RI possible **sans aucune autre niche fiscale l'année de la souscription.**



ECOFIP
Ingénierie & Financement Outre-Mer



ECOFIP PARIS

68 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS
Tél. 01 53 04 90 53 - Fax 01 53 04 90 61
partenaires@ecofip.com
www.ecofip.com